

ÉDITO

Chers Ardonnais

Je tiens à vous présenter mes vœux les plus sincères pour l'année 2009 : une bonne santé, l'épanouissement personnel, pour vous-même, vos familles et vos proches, la réussite dans vos activités et de tous vos projets. Que cette nouvelle année voie nos liens se renforcer pour une meilleure relation entre tous.

Notre première année de mandat a été marquée, dans un premier temps, par la mise en place d'une nouvelle organisation municipale et l'arrivée à la mairie de deux nouvelles secrétaires, Mme Brigitte Payen et Mme Josiane Pugieu. Nous avons développé de nouveaux moyens d'information : nouvelle lettre municipale, site Internet, réunions publiques, etc.

Nous avons également amélioré les conditions d'accueil de l'école (propreté, matériel, aménagement des horaires des repas etc.), refait la clôture sur rue et les piliers du portail d'entrée de la cantine scolaire, engagé une nouvelle assistante maternelle. N'oublions pas la rénovation de nos chemins communaux, l'enfouissement des lignes électriques en cours et la formidable mobilisation du village pour Berdigne/Berdogne. J'en profite, pour remercier à nouveau, les associations et tous les bénévoles qui ont participé à la réussite de cette journée et qui, par leur dynamisme, donnent vie à la commune

Pour 2009, nous resterons vigilants et maintiendrons le cap d'une gestion maîtrisée afin de préserver notre capacité à réaliser les investissements nécessaires pour notre commune et, comme nous nous y sommes engagés, sans augmentation du taux des taxes communales.

Toute l'équipe municipale et moi-même vous remercions de votre soutien pour assumer la mission importante que vous nous avez confiée, nous essaierons d'être dignes de la confiance que vous nous avez accordée.

Bonne et heureuse année à tous.

Michel TATIN, maire d'Ardon

**RÉUNION PUBLIQUE
JEUDI 19 FÉVRIER 2009
20h30 Salle de l'Ardoux (Gymnase)**

Nous vous y attendons nombreux, afin de débattre des projets de la Commune.

→ **« 2009, UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DU NEUF ! »**



Vendredi 9 janvier, de nombreux Ardonnais avaient répondu présent pour la première cérémonie des vœux du maire Michel Tatin. Autour des membres du Conseil Municipal, se tenaient : les Présidents et Présidentes des associations culturelles et sportives, le commandant Barot du 6/12, les Directeurs des Entreprises situées sur Ardon, la Directrice de l'école Madame Bouisset, le Personnel Communal etc. ...Tous ont trinqué au succès de l'année nouvelle.

→ **CME (Conseil Municipal d'Enfants)**

La Municipalité, comme elle l'avait annoncé en début de mandat, a souhaité mettre en place un conseil municipal d'enfants. En effet, ce **CME**, lieu de discussions, d'échanges et de propositions donnera aux enfants d'Ardon la possibilité d'exprimer leurs souhaits et d'organiser des actions ponctuelles dans le village.

Les 34 votants (des classes CE2 CM1 et CM2, âgés de 7 à 11ans), très enthousiastes et motivés, se sont rendus aux urnes le samedi 10 janvier à 10h au gymnase.

Neuf Conseillers Municipaux enfants ont été élus.

→ **Nouvelle secrétaire générale**



Brigitte PAYEN a rejoint la Mairie d'Ardon en qualité de secrétaire générale le 18 novembre 2008.

Elle bénéficie d'une expérience significative dans un syndicat scolaire et dans plusieurs petites mairies de Sologne. Mme Payen qui vient de fêter ses 43 ans, habite Vannes sur Cosson à 27 km d'Ardon, est une heureuse mère de famille de deux enfants passionnée de littérature, de poésie et de cinéma.

Elle a été accueillie le 15 décembre par tout le conseil municipal. Nous espérons qu'elle se plaira dans notre agréable commune.



ALEXANDRE	Marine
CAPLAN	Jean Baptiste
CHEVRIER	Camille
DELLA VALLE	Elsa
DOMINIQUE	Justine
FROUX	Jérémy
L'HUILLIER	Nathan
THEVENEAU	William
VERRIER	Pierre



→ **Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)**

Bien que cela ne soit pas obligatoire dans les communes de moins de 3500 hab., le Maire, Michel Tatin a souhaité qu'un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) se déroule au sein du Conseil Municipal, dans un souci de transparence et afin de permettre à tous d'avoir une vue à plus long terme sur les finances de la Commune.

A cette fin, l'Adjoint aux finances, Jean-Paul Roche avait préparé tous les éléments nécessaires à cette discussion qui a eu lieu le 10 novembre 2008.

• **L'objectif principal de ce DOB**, précise J. P. Roche « est de permettre à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires qui se traduiront dans le budget primitif, d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la Commune et de s'exprimer sur sa stratégie financière ».

Les principaux points suivants ont été évoqués :

• **L'environnement général**

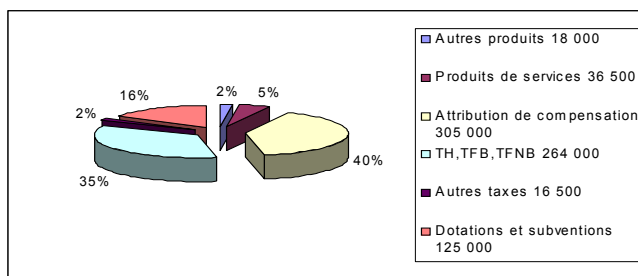
En effet, la crise financière internationale actuelle aura certainement des répercussions sur le financement des collectivités locales (obtention de crédits, taux, ...)

Le désengagement programmé de l'État qui va se poursuivre au-delà de 2008 aura une incidence sur le budget : hausse limitée de la Dotation Globale de Fonctionnement (~1% en 2009). Cette dotation représente 15% de nos recettes.

L'inflation prévue en 2009 va générer des augmentations sur le prix des achats et des services.

• **Les finances locales**

- **Répartition de nos recettes :**

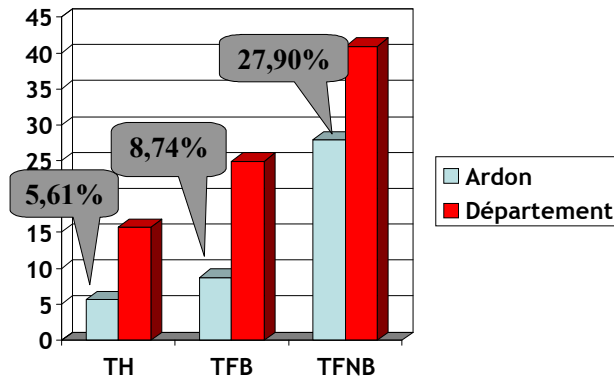


Il apparaît que 59% de nos recettes risquent fort de ne plus évoluer dans l'avenir. En effet, l'attribution de compensation de la Communauté de Communes est fixe et la dotation globale de fonctionnement de l'État va, au minimum, vers une stagnation.

- **Les chiffres clés de nos finances :**

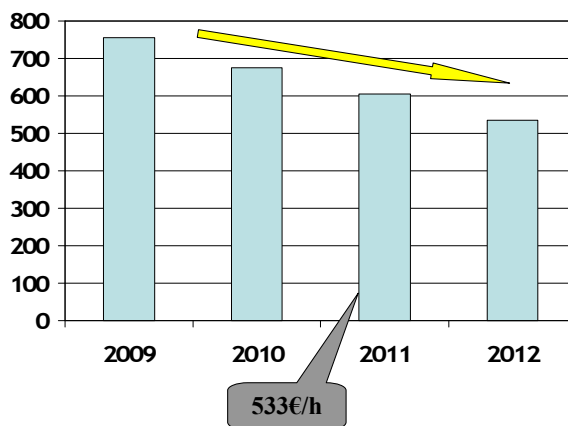
Références	Ardon (en €/hab.)	Strate des communes de même importance (en €/hab.)
Autofinancement (-200K€)	175	152
Fond de roulement (-725K€)	638	251
Endettement (-750K€)	660	588

• **La fiscalité**



Ce graphique montre clairement qu'Ardon dispose de taux de taxes très avantageux au regard des taux pratiqués par des communes de même importance, que ce soit pour la taxe d'habitation, du foncier bâti et du foncier non bâti.

• **L'endettement**



L'endettement va se réduire dans les prochaines années du fait simplement des remboursements de la partie des emprunts contractés. En 2011, sans nouvel emprunt, nous serions au niveau, sinon mieux que les communes de la strate.

Notre stratégie financière pour l'année à venir :

- Maintenir une pression fiscale faible
- Stabiliser l'endettement à sa valeur actuelle
- Utiliser une partie du fond de roulement pour l'investissement
- Assurer une capacité d'autofinancement suffisante .

Cela signifie que nous devons être vigilants à chacune de nos dépenses de fonctionnement, nous ne pouvons pas tout faire, afin de préserver notre capacité à réaliser des investissements nécessaires pour les habitants d'Ardon.



→ L'État Civil

NAISSANCES

- ☐ 17 janvier 2008 Romain Arthur Daniel **VERRIER**
- ☐ 21 février 2008 Alexandra Manyda **SIHACHAKR**
- ☐ 26 février 2008 Anaël Anaïs **LE CALVE**
- ☐ 9 juin 2008 Gwenaëlle Anna Raymonde **QUÉTIN**
- ☐ 27 juin 2008 Noé Antoine **BRETON**
- ☐ 11 juillet 2008 Camille Adèle Romane **SIMON**
- ☐ 2 août 2008 Maéli Nathalie Aurélie-Elisa **RAIGNEAU**
- ☐ 9 août 2008 Léana Carmen **AFONSO**
- ☐ 9 août 2008 Faustine Alix Marie **BRIDONNEAU**

MARIAGE

- ☐ 14 mars 2008 Jean-Julien Philippe **FREY & Astrid Marie Delphine **CHABRIER****

DÉCÈS

- ☐ 05 février 2008 Patrick Albert **DUFLOT**
- ☐ 06 février 2008 Lucienne Juliette Désirée **PAUMIER** veuve RICHARD
- ☐ 19 avril 2008 Bernard Lucien **PICAULT**
- ☐ 28 mai 2008 André **VAZQUEZ-VICENTE**
- ☐ 3 juin 2008 Lucienne Marie Claire **DELL**
- ☐ 24 novembre 2008 Thérèse Albala **SIMON**

→ LA CANTINE

« Une alimentation saine et équilibrée »

Lors de la session du 15 décembre, le Conseil Municipal a décidé de passer les repas à **5 éléments**.

Nos enfants bénéficient depuis la rentrée de janvier, d'un plat supplémentaire, fromage ou yaourt ou petit suisse, suivant les jours, ce qui semble réjouir tous les enfants.

Il faut savoir que les tarifs n'ont pas augmenté depuis 2007, et que le compte d'exploitation de la cantine laisse apparaître chaque année un déficit de l'ordre de 28 000 €.

C'est pourquoi le Conseil Municipal, a décidé le 15 décembre 2008, à l'unanimité, de fixer le **tarif du repas de la cantine scolaire 2009 à 2,85 €**.

Désormais, **la facturation sera établie mensuellement, à terme échu**.

→ Une nouvelle assistante maternelle

Laetitia RENVOISÉ commence son activité d'assistante maternelle au Débouché, route de la Ferté Saint Aubin à Ardon. Vous pouvez la contacter au 02 38 58 89 88.

→ Un coup de coeur

Pour une soirée très romantique, le 7 ou 8 février au théâtre d'Orléans, salle Touchard. **L'Orchestre Symphonique d'Orléans** dirigé par J. M. Cochereau jouera Schumann et Mahler (soliste Dimitri Maslennikov)
Réservations : au théâtre de 13h à 19h au 02 38 62 75 30

→ Le recyclage dans le jardin

Bientôt des **composteurs individuels** pour tous les volontaires.

De nombreuses demandes de composteurs individuels ont été effectuées auprès des services du SMIRTOM. Certains foyers volontaires ont été équipés de ce système, contre une participation financière minimale (15€ pour un composteur de 320L ou 25€ pour un composteur de 620L, soit un tiers du prix réel).

Aujourd'hui, une enquête auprès de ces usagers nous informe : la majorité (plus de 75% des réponses) est satisfaite de cette opération et ils conseilleraient à leurs proches d'acquiescer ce matériel.

Compte tenu de ces résultats, les élus du SMIRTOM ont décidé d'étendre - ce qui n'était au départ qu'une expérimentation - le compostage individuel, à l'ensemble des foyers volontaires en 2009.

Pour pouvoir bénéficier de cette opération, il vous suffit de vous inscrire auprès de la Mairie d'Ardon par téléphone au 02.38.45.84.16 avant la fin du mois de Février 2009, de façon à pouvoir adapter la prochaine commande de composteurs à la demande des usagers.

→ Programme d'Intérêt Général

Depuis juillet 2006, la Communauté de Communes du Canton de la Ferté Saint Aubin a mis en place un Programme d'Intérêt Général sur l'ensemble de son territoire : Ardon, La Ferté Saint Aubin, Ligny le Ribault, Marcilly-en-Villette, Mennestreau en Villette et Sennely. Cette opération se déroulera jusqu'en juin 2009.

Son objectif consiste à aider les propriétaires occupants, les locataires ou les propriétaires bailleurs à réaliser des **travaux de réhabilitation et d'amélioration de l'habitat**.

Ces travaux permettent :

- de remettre sur le marché locatif des logements vacants et/ou vétustes ;
- d'améliorer le parc de logements occupés qui présentent des problèmes d'inconfort ou de sécurité (ex : travaux sur l'électricité, le chauffage...),
- d'adapter les logements aux besoins des personnes vieillissantes et/ou handicapées (ex : installation d'une douche, volets roulants, main courante...).

Les propriétaires souhaitant réaliser des travaux peuvent donc, sous certaines conditions, bénéficier de subventions au titre de l'ANAH et du Conseil Général.

Pour tout renseignement concernant ce dispositif, vous pouvez contacter l'équipe d'URBANiS au 02 38 54 03 15 ou les rencontrer lors des permanences au Centre Social de la Ferté Saint Aubin, tous les mercredis de 16h à 19h.



→ La Galette des Rois

Nous étions une quarantaine mercredi 14 janvier autour de monsieur le Maire pour déguster les délicieuses galettes fournies par Mr Féliciano, dans le restaurant scolaire. L'atmosphère fut chaleureuse et conviviale. Le service fut assuré par Mme Christine Germain et Mme Évelyne Ducrocq.



→ La Sénégazelle

• Le parcours (du 7 au 15 février)

Comme le nom même de la Sénégazelle le laisse deviner, l'épreuve a lieu au Sénégal, à Foundiougne, dans la très belle région du delta du Sine Saloum, situé à 200 km au sud de Dakar.

• Départ le 7 février 2009 !

C'est pour nos trois Ardonnaises (Laurence, Muriel et Pascale) une merveilleuse aventure humaine et une découverte des grands espaces de brousse africaine mais c'est aussi la rencontre d'une culture et d'un pays aux multiples facettes.

Avec la réception d'une palette de 90 kg de fournitures scolaires des deux grands hypermarchés d'Olivet, l'objectif est atteint. Voilà un beau cadeau de Noël pour les écoles du Sénégal.

Retrouvez les sur : www.senegazelle.fr

→ Ardon Randonnée

Le rendez vous de la **Trans'Sologne** vous est donné chaque année le **premier dimanche de juin**. Il s'agira de traverser la Sologne à pied et presque uniquement par des chemins sur 60 km environ entre Romorantin et Ardon.

Réservez dès à présent le **7 juin** sur votre agenda.

→ Le Festival

Deux jours de spectacles pour tout public les 12 et 13 décembre pour conclure le **14^{ème} festival d'Ardon** :

• **Le 12, "Pas d'pagaille"** par les Cies Siebel et Allo maman bobo d'Orléans, une adaptation de "La Flûte enchantée" de Mozart, pour voix (et quelle voix !), musicien et marionnettiste (et quelle poésie !). Ce fut une superbe sensibilisation de qualité à cet art lyrique qui reste encore si mystérieux et si intimidant...

• **Le 13, "La Fleur au fusil"** par la Cie Qualité Street de Rennes a clôturé ce 14^{ème} festival en fanfare, en couleur et en clairon dans la plus pure tradition du théâtre forain qui sait toucher et faire rire tout un chacun... un grand récital pour deux grands clowns...

Une saison chaleureuse et amicale à la culture communicative qui a déplacé 350 personnes.



> Le 15^{ème} festival d'Ardon

"**Saison Barbare**", saison de printemps : du 7 mai au 24 mai 2009 :

1. **Macbeth** de W. Shakespeare par la Cie G. Pajon
2. **Les Co-Épouses** de F. Gallaire création Festival Ardon
3. **La Grande Parade des Sons en Cymbalobylette** le 16 mai à 21h
4. **Spectacles de Rue** le 17 mai

→ **Nouvel Atelier** ouvert aux Ardonnais :

> **L'encadrement** : initiation aux coupes et jeux de cartons, épaisseurs et leur habillage.

> **Le cartonnage** : réalisation de petits objets (cadres photos, boîtes, sous-main, etc. ...)

Renseignements :

Anne Marie RIBIERE Tél. 02 38 45 88 80

> **La couture** : familiarisation avec les techniques indispensables à la confection de vêtements.

Renseignements : **Odile ROUX** Tél. 02 38 45 81 20.



agenda

Février/Mars
Avril ...

16 février

Réunion du Conseil Municipal

19 février

Réunion publique,
salle de l'Ardux (gymnase)

21 février au 8 mars

Vacances scolaires

17 mars

Rencontres inter maternelles
Salle de l'Ardux

22 mars

Carnaval des enfants au bourg

23 mars

Réunion du Conseil Municipal

18 avril au 3 mai

Vacances scolaires

4 mai

Réunion du Conseil Municipal

8 mai

Commémoration au Monument aux morts

7 au 24 mai

15^{ème} Festival « la Saison Barbare »

23/24 mai

Concours hippique national au 6/12^{ème}
Régiment de Cuirassiers

7 juin

Trans'Sologne

ATTENTION DANGER

Le non respect des consignes d'utilisation des appareils à combustion peut conduire à des risques d'intoxication au **monoxyde de carbone**. En cas de doute, appelez le 18

La Lettre

121, rte de Marçilly
45160 ARDON

Tél. : 02 38 45 84 16

Fax : 02 38 45 84 05

Courriel : mairie@ardon45.fr

Site Web : www.ardon45.fr

Directeur de la publication :

Michel TATIN

Rédaction et réalisation :

Commission Communication

Création : **Charlotte CAUNAC**

Impression : **Alpha Graphic**

Crédits photos : **Mairie d'Ardon**

Dépôt légal : **Janvier 2009**

